



**Projet thématique de l'APCE**  
**sur le rôle des parlements nationaux pour garantir la liberté des médias,**  
**l'indépendance du PSB et la sécurité des journalistes**  
**2012-2020**

**OBJET**

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) rappelle dans sa *Résolution 1920 (2013) L'état de la liberté des médias en Europe* que « (...) la liberté d'expression et d'information constitue la pierre angulaire de la bonne gouvernance et d'une démocratie florissante, ainsi qu'une obligation fondamentale pour tout Etat membre en vertu de l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme (STE no 5, « la Convention »). Les Etats membres ont notamment une obligation positive, au titre des articles 2 et 10 de la Convention, de protéger les journalistes de toute atteinte à leur vie et à leur liberté d'expression, et de prévenir l'impunité des auteurs d'infractions. »

Les États membres devraient garantir le droit fondamental à la liberté et à la pluralité des médias, mais également l'indépendance des médias de service public et la protection des journalistes dans leur pays. Les sources indépendantes d'informations fiables méritant la confiance du public et garantissant la démocratie sont encore plus importantes de nos jours pour contrer le phénomène de trouble croissant de l'information, de diffusion de la désinformation, de propagande ou de discours de haine via un nouvel environnement médiatique.

Le récent rapport de l'APCE sur les menaces à la liberté des médias et à la sécurité des journalistes en Europe (Doc. 15021 du 3 janvier 2018) prouve que la situation est toujours grave dans de nombreux pays et que cette situation met non seulement en danger le droit à la liberté d'expression mais aussi la démocratie et la stabilité politique d'un pays (voir l'article et le rapport : <https://pace.coe.int/fr/news/7727/les-menaces-sur-la-liberte-des-medias-mettent-en-danger-le-bon-fonctionnement-des-societes-democratiques>). Il est donc crucial que l'APCE poursuive ses travaux en adoptant de nouvelles résolutions et recommandations appelant les États membres à prendre des mesures adéquates pour garantir la liberté des médias dans leur pays, mais il est également important que l'APCE aide les parlements nationaux à les mettre en œuvre sur le terrain.

**PROJECT DE L'APCE**

L'Assemblée, en coopération avec sa Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias et des partenaires externes tels que l'Open Society Media, l'Union européenne de radio-télévision (UER), la Plateforme européenne des autorités de régulation (EPRA) et les médias de service public (PSM) et les radiodiffuseurs de service public (PSB) de différents pays ont développé un projet parlementaire sur le rôle des parlements nationaux pour garantir la liberté des médias, l'indépendance du PSB et la sécurité des journalistes à partir de 2012, qui se poursuivra en 2020-2021.

Le projet vise à sensibiliser les membres des parlements nationaux à leur rôle pour garantir la liberté des médias et le pluralisme des médias, l'indépendance des médias publics et la sécurité des journalistes afin de garantir la liberté d'expression et le droit des citoyens à être correctement informés.

Le projet ciblait un grand nombre de parlements des Etats membres du Conseil de l'Europe et a été financé par divers programmes régionaux ou spécifiques aux pays mis en œuvre par l'APCE ainsi

que cofinancé par le budget opérationnel des programmes de coopération de l'APCE (*voir le calendrier détaillé des activités ci-dessous*). Il est mis en œuvre par la Division de soutien de projets parlementaires de l'APCE.

## MISE EN ŒUVRE ET RÉSULTATS

L'Assemblée a organisé jusqu'à présent douze activités entre octobre 2012 et décembre 2017, avec un nombre total de 622 participants enregistrés : 260 parlementaires (députés de l'APCE et députés des parlements nationaux) et 362 autres participants (experts, représentants du PSB, de l'UER, de l'EPRA, ONG, organisations internationales, représentants de gouvernements). D'autres activités sont actuellement prévues en 2020-2021 pour les pays des Balkans occidentaux.

Les activités menées dans le cadre de ce projet ont porté sur le rôle des parlements nationaux dans l'amélioration et la mise en œuvre d'une législation susceptible de garantir la liberté et le pluralisme des médias, dans le respect de la pluralité des opinions. Quelques séminaires ont également mis l'accent sur l'importance de garantir l'indépendance de la radiodiffusion de service public et la transparence de la propriété des médias ainsi que sur la nécessité d'impartialité et d'indépendance des médias dans la perspective et pendant les élections en permettant une représentation adéquate de toutes les opinions politiques.

La mise en œuvre des activités dans le cadre de ce projet a permis un large dialogue entre les représentants des parlements, les MSP et de multiples parties prenantes et a renforcé la mise en œuvre pratique et les réformes des lois existantes sur la liberté des médias dans les États membres cibles.

### CALENDRIER DES ACTIVITÉS MISES EN ŒUVRE EN 2012-2019 et statistiques de participation

Date et Lieu	Activité et programme cadre	Députés	Autres participants
15 octobre 2012 ZAGREB	Séminaire sur le rôle des parlements nationaux pour garantir l'indépendance de la radiodiffusion de service public dans les États membres du Conseil de l'Europe (pour les parlements de la région des Balkans) <i>Avec le soutien financier de l'Open Society Foundation : programme média</i>	14	24
21-22 mai 2013 LONDRES	Conférence sur le rôle des parlements nationaux dans la régulation des médias en Europe <i>Avec le soutien financier de l'Open Society Foundation : programme média</i>	44	36
24 septembre 2013 BRUXELLES	Conférence sur la transparence de la propriété des médias <i>BO – Budget opérationnel de l'APCE</i>	15	37
12-13 mai 2014 ISTANBUL	Conférence sur le rôle des parlements nationaux dans la gouvernance des médias en Europe	26	26
4 décembre 2014 PARIS	Conférence sur la liberté des médias et la sécurité des journalistes <i>BO – Budget opérationnel de l'APCE</i>	45	43
12 juin 2015 KIEV	Conférence régionale sur la sensibilisation à la sécurité des journalistes <i>PGG 2015-2017 – Partenariat de la bonne gouvernance, programme conjoint avec l'UE pour Arménie, Azerbaïdjan, Belarus, Géorgie, République of Moldova et Ukraine</i>	16	28
4 juillet 2016 BERLIN	Conférence parlementaire régionale sur la liberté des médias, pierre angulaire des élections démocratiques <i>PGG 2015-2017</i>	22	33

11 avril 2016 LONDRES	Conférence sur le rôle des parlements nationaux dans l'amélioration de la liberté, de l'indépendance, de la transparence et de la diversité des médias <i>PGG 2015-2017</i>	27	24
10-11 novembre 2016 PRAGUE	Séminaire sur les médias de service public et la démocratie <i>BO – Budget opérationnel de l'APCE</i>	15	4
24 février 2017 TIRANA	Séminaire parlementaire sur la liberté d'expression dans les médias <i>Financé par Plan d'action pour Albanie et Bosnie-Herzégovine 2015-2017</i>	11	40
29 mai 2017 SARAJEVO	Séminaire parlementaire sur l'indépendance et l'impartialité des médias <i>Financé par Plan d'action pour Albanie et Bosnie-Herzégovine 2015-2017</i>	11	40
6 décembre 2017 BUDAPEST	Le rôle des parlements nationaux dans l'amélioration de l'indépendance et du pluralisme des médias <i>PGG 2015-2017</i>	14	27
Total		260	362
<b>TOTAL PARTICIPATION</b>		<b>622</b>	